



**MINISTRE
DE LA SANTE,
*en charge de la prévention
et de la protection sociale généralisée***

Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC)

I – INFORMATION RELATIVE A L'ACHETEUR PUBLIC

1° Catégorie : La Polynésie française

2° Nom et coordonnées de l'acheteur : Direction de la santé, Rue du Commandant Destremau, BP 611 - 98713 Papeete, tél. : (+689) 40 46 61 00

3° Autorité compétente pour mener les opérations de passation et de signature du marché :
Le Ministre de santé en charge de la prévention et de la protection sociale généralisée et par délégation le Directeur de la santé.

II-OBJET ET CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

1° Objet : Acquisition de deux caravanes dentaires pour le centre de santé dentaire de la Direction de la santé

2° Catégorie : Marché de fournitures

3° Type : Marché d'acquisition de deux caravanes dentaires

4° Lieux de réalisation ou de livraison des prestations : Centre de santé dentaire (CSD), servitude Mamao, Papeete

5° Durée du marché : Le marché est conclu pour une durée de maximum quinze (15) mois à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage. La durée exacte sera déterminée en fonction du délai de livraison donné par le titulaire dans l'acte d'engagement.

6° Variantes autorisées : Non

7° Marché réservé : Non

La langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée : FCFP.

III - ALLOTISSEMENT

Le marché n'est pas alloti en raison du caractère unique de la fourniture.

IV - FORME DU MARCHE

Le marché est un marché simple mono-attributaire, à prix global et forfaitaire. Le prix est indiqué dans l'acte d'engagement du titulaire.

V- TYPE DE PROCEDURE

Procédure adaptée en application de l'article LP 321-1 du CPMP.

VI – CONDITIONS DE PARTICIPATION – PIÈCES À FOURNIR PAR LES CANDIDATS

Se conformer au règlement de consultation.

VII – NOMBRE DE CANDIDATS ADMIS À PRÉSENTER UNE OFFRE

Sans objet.

VII – CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Les critères sont mentionnés dans le règlement de la consultation (RC) inclus dans le dossier de consultation des entreprises (DCE).

IX – DELAIS DE REMISE DES CANDIDATURES ET/OU DES OFFRES

Le Vendredi 5 juillet 2024 à 11 heures, heure de Papeete

X – RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus (administratifs et/ou techniques) : pauline.lafarge@administration.gov.pf

XI – ADRESSES

Le dossier de consultation des entreprises (DCE) sera téléchargeable sur Lexpol et pourra être demandé par courriel adressé à : pauline.lafarge@administration.gov.pf

Contenu du dossier de réponse : Défini dans le règlement de la consultation.

XII – CONDITIONS DE REMISE DES OFFRES ET/OU DES CANDIDATURES

Modalités : Voir le règlement de consultation

Adresse et modalités pour la remise des plis : Direction de la Santé, Bureau du Budget, des finances et du patrimoine, 56 rue du Commandant Destremau, Paofai, Immeuble Atitiafa, (Musée de la Perle) 2ème étage , BP 611 – 98713 PAPEETE – TAHITI – POLYNÉSIE FRANÇAISE

XIII – DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION

Publication le Vendredi 7 juin 2024

Publication sur les supports suivants :

☒ [JOPF](#)

☒ [Site de la Direction de la santé](#)